

# Invitation à l'Assemblée générale ordinaire 2017



Jeudi 23 mars 2017  
10h30 (ouverture des portes : 9h00)  
Espace Hippomène  
Avenue de Châtelaine 7, 1203 Genève

Givaudan

engage your senses





Chers actionnaires,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée générale ordinaire de Givaudan SA, qui se tiendra le jeudi 23 mars 2017 à 10h30 à l'Espace Hippomène, 7 avenue de Châtelaine, 1203 Genève; les portes ouvriront à 9h00.

## Ordre du jour et propositions

### 1. Approbation du Rapport Annuel, des comptes annuels et des comptes consolidés 2016

Proposition du Conseil d'administration: approbation du Rapport Annuel, des comptes annuels et des comptes consolidés 2016.

### 2. Vote consultatif sur le Rapport de rémunération 2016

Proposition du Conseil d'administration: approbation à titre consultatif du Rapport de rémunération 2016 (pages 100 à 112 de la version anglaise du Rapport Annuel).

**Explication:** le Conseil d'administration, se basant sur les recommandations du code suisse de bonnes pratiques du gouvernement d'entreprise, vous demande d'approuver à titre consultatif le Rapport de rémunération 2016.

### 3. Affectation du bénéfice résultant du bilan et distribution

Proposition du Conseil d'administration:

(a) Bénéfice résultant du bilan

Bénéfice de l'exercice	CHF	500 446 384
Solde reporté de l'exercice précédent	CHF	41 648 082
<b>Total du bénéfice résultant du bilan</b>	CHF	<b>542 094 466</b>
Distribution aux actionnaires de CHF 56,00 brut par action	CHF	517 080 816
<b>Total de l'affectation du bénéfice résultant du bilan</b>	CHF	<b>517 080 816</b>
<b>Report à nouveau</b>	CHF	<b>25 013 650</b>

(b) Réserve légale générale – capital libéré additionnel

Solde reporté de l'exercice précédent	CHF	3 322 955
<b>Réserve légale générale – capital libéré additionnel</b>	CHF	<b>3 322 955</b>
<b>Report à nouveau</b>	CHF	<b>3 322 955</b>

**Explication:** le Conseil d'administration propose un dividende ordinaire de CHF 56,00 par action, prélevé sur la réserve libre et imposable en Suisse. Si la proposition est approuvée, le paiement surviendra le 29 mars 2017 (date de transaction en bourse ex-dividende : 27 mars 2017). Aucun dividende ne sera déclaré pour les actions détenues par la Société ou une de ses filiales.

## **4. Décharge aux membres du Conseil d'administration**

Proposition du Conseil d'administration: donner décharge à ses membres

## **5. Elections**

### **5.1 Ré-élection des administrateurs existants**

Propositions du Conseil d'administration: réélection des administrateurs suivants, chacun pour une durée de fonction d'une année s'achevant à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante:

- 5.1.1 M. Victor Balli
- 5.1.2 Prof Dr Werner Bauer
- 5.1.3 Mme Lilian Biner
- 5.1.4 M. Michael Carlos
- 5.1.5 Mme Ingrid Deltenre
- 5.1.6 M. Calvin Grieder
- 5.1.7 M. Thomas Rufer

Les élections se font individuellement.

Les curricula vitae des administrateurs peuvent être consultés dans le Rapport Annuel 2016 et sur le site internet de Givaudan sous:  
[www.givaudan.com/our-company/management](http://www.givaudan.com/our-company/management).

M. le Président du Conseil d'administration, Dr Jürg Witmer, ne se représente plus et quitte le Conseil d'administration ainsi que sa fonction de Président de celui-ci à la fin de l'Assemblée générale ordinaire 2017.

### **5.2 Election du Président**

Proposition du Conseil d'administration: élection de

**M. Calvin Grieder**

comme Président du Conseil d'administration, pour une durée de mandat d'une année s'achevant à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante.

### **5.3 Election des membres du Comité de rémunération**

Propositions du Conseil d'administration: élection des personnes suivantes comme membres du Comité de rémunération, chacun pour une durée de mandat d'une année s'achevant à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante :

- 5.3.1 Prof. Dr Werner Bauer
- 5.3.2 Mme Ingrid Deltenre
- 5.3.3 M. Victor Balli

Les élections se font individuellement.

#### 5.4 Election du représentant indépendant des actionnaires

Propositions du Conseil d'administration: réélection de

##### M. Manuel Isler, avocat

comme représentant indépendant des actionnaires pour une durée de mandat d'une année s'achevant à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante.

#### 5.5 Election de l'organe de révision

Proposition du Conseil d'administration: réélection de

##### Deloitte SA

comme organe de révision pour l'exercice 2017.

### **6. Votes portants sur la rémunération du Conseil d'administration et du Comité exécutif**

#### 6.1 Rémunération du Conseil d'administration

Proposition du Conseil d'administration: approbation d'un montant total maximal de rémunération du Conseil d'administration s'élevant à CHF 2 950 000 et couvrant la période jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire 2018.

[Explication: l'annexe 1 ci-jointe fournit de plus amples détails sur les votes proposés pour les montants de rémunération du Conseil d'administration.](#)

#### 6.2 Rémunération du Comité exécutif

##### 6.2.1 Rémunération variable à court terme (Plan de bonus 2016)

Proposition du Conseil d'administration: approbation du montant total maximal de la rémunération variable à court terme du Comité exécutif s'élevant à CHF 3 287 520 pour l'exercice 2016.

##### 6.2.2 Rémunération fixe et rémunération variable à long terme (Plan d'octroi d'unités d'actions 2017 –« PSP »)

Propositions du Conseil d'administration: approbation du montant total maximal de la rémunération fixe et de la rémunération variable à long terme du Comité exécutif s'élevant à CHF 19 800 000 pour l'exercice 2017.

**Explication:** à titre indicatif, ce montant est composé de la rémunération fixe n'excédant pas CHF 7 800 000 et du solde comprenant la rémunération variable à long terme sous forme d'octrois d'actions sous condition de performance (PSP). La valeur des octrois PSP en 2017 est calculée selon les normes IFRS sur la base d'une performance cible et sans réduction pour la période d'acquisition des droits (vesting) de trois ans. En fonction de la fluctuation du cours des actions et de la performance réalisée au vu des critères prédéfinis, le montant effectivement versé à la date d'acquisition des droits (vesting) pourra varier entre 0% et 200% du montant cible.

L'annexe 1 ci-jointe fournit de plus amples détails en ce qui concerne les votes proposés sur les montants de rémunération du Comité exécutif.

## Documentation

Nous joignons à cette invitation un bulletin d'inscription et un formulaire d'instructions que vous voudrez bien, si vous souhaitez participer ou vous faire représenter, remplir et nous renvoyer par retour de courrier à l'adresse suivante:  
Computershare Schweiz AG, Givaudan SA, Postfach, 4609 Olten, Suisse.

Le Rapport de gestion 2016, qui comprend le Rapport Annuel, les comptes annuels et les comptes de groupe, ainsi que les rapports de l'organe de révision tout comme le Rapport de rémunération, sont à la disposition des actionnaires au siège de la Société. Le Rapport de gestion est également disponible sur le site Internet de Givaudan [www.givaudan.com / investors / online report](http://www.givaudan.com/investors/online-report). Le Rapport de gestion est publié dans son intégralité en anglais. Une version abrégée de ce rapport sera disponible en français, anglais et allemand en versions papier et électronique sur [www.givaudan.com](http://www.givaudan.com).

## Droit à participer et à voter

Les actionnaires inscrits avec droit de vote au registre des actions au plus tard le 8 mars 2017 à 17h00 seront autorisés à participer et à voter à l'Assemblée générale. Ils recevront leur carte d'entrée et le matériel de vote en retournant le bulletin d'inscription ci-joint ou en s'adressant au registre des actions, à l'adresse indiquée ci-dessus.

Du 8 mars 2017, 17h00 au 23 mars 2017 inclus, aucune inscription ne sera faite au registre des actions qui donne droit à l'exercice du droit de vote à l'Assemblée générale. Les actionnaires qui aliéneraient tout ou partie de leurs actions avant l'Assemblée générale n'auront plus de droit de vote dans cette mesure. Ils devront retourner ou échanger les cartes d'admission et le matériel de vote déjà reçus.

## Représentation

Au cas où vous n'auriez pas l'intention de participer personnellement à l'Assemblée générale, vous pouvez vous faire représenter par un autre actionnaire ou par le représentant indépendant. Il n'est pas possible de vous faire représenter par notre Société.

M. Manuel Isler, avocat, c/o B.M.G. Avocats, avenue de Champel 8c, case postale 385, 1211 Genève 12, agit en qualité de représentant indépendant au sens de l'art. 689c CO. Le pouvoir rempli et signé doit être transmis au registre des actions par l'actionnaire à Computershare Schweiz AG à l'adresse susmentionnée.

Dans la mesure où vous ne donnez au représentant indépendant ni instruction spécifique, ni instruction de voter en faveur des propositions du Conseil d'administration, il s'abstiendra de voter.

Vous pouvez également voter en donnant au représentant un pouvoir électronique et des instructions de vote sur la plateforme de vote par procuration en ligne [www.ecomm-portal.com](http://www.ecomm-portal.com) (eComm) jusqu'au 21 mars 2017. Pour plus de détails, veuillez consulter l'annexe 2.

En cas de représentation par un autre actionnaire, le pouvoir rempli et signé doit être adressé directement au représentant.

Vous êtes cordialement invités à vous joindre au cocktail qui sera servi à l'issue de l'Assemblée générale.

Avec nos salutations les meilleures

Givaudan SA  
Pour le Conseil d'administration :



Le Président  
Dr Jürg Witmer

Vernier, le 22 février 2017



## Annexe 1

### Explications concernant les votes portant sur la rémunération du Conseil d'administration et du Comité exécutif (point 6).

L'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) exige de soumettre les montants de rémunération du Comité exécutif et du Conseil d'administration à l'approbation des actionnaires.

Sur cette base et conformément à l'ORAb et aux Statuts de notre Société, le Conseil d'administration soumettra à l'approbation des actionnaires<sup>1</sup>:

1. le montant total maximal de la rémunération du Conseil d'administration jusqu'à la prochaine Assemblée générale ordinaire en 2018;
2. le montant total de la rémunération variable à court terme du Comité exécutif pour l'exercice précédent (2016);
3. le montant total maximal de la rémunération fixe et de la rémunération variable à long terme du Comité exécutif pour l'exercice en cours (2017).

Notre rémunération est en accord avec notre politique de rémunération et elle comprend toujours une part importante de titres de la Société afin d'aligner la rémunération du Conseil d'administration et du Comité exécutif avec les intérêts de nos actionnaires. La rémunération variable du Comité exécutif reste fortement axée sur la performance et la création de valeur à long terme, avec des éléments variables représentant une part significative de la rémunération totale du Comité exécutif.

Nous avons poursuivi notre pratique qui consistait à présenter et soumettre le Rapport de rémunération Givaudan à un vote consultatif lors de l'Assemblée générale ordinaire, permettant ainsi aux actionnaires d'approuver notre politique de rémunération et de confirmer à nouveau les montants précédemment approuvés de manière prospective.

Pour de plus amples détails sur notre système de rémunération, veuillez vous reporter au Rapport de rémunération (pages 100 à 112 de la version anglaise du Rapport Annuel): <http://www.givaudan.com/media/publications>

<sup>(1)</sup> Ces montants ne comprennent pas les contributions aux régimes de sécurité sociale obligatoires, estimées à environ 8% des montants de rémunération respectifs.

## Explications concernant la rémunération du Conseil d'administration (point 6.1)

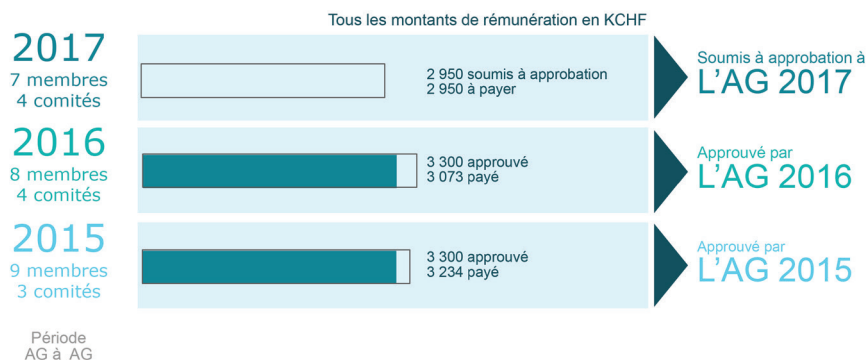
Le montant proposé de CHF 2 950 000 est versé au Conseil d'administration et se compose, à titre indicatif, des deux éléments suivants:

1. d'une rémunération fixe comprenant la rémunération du Conseil d'administration et des Comités n'excédant pas CHF 1 400 000;
2. des unités d'actions assujetties à des restrictions, dont la valeur est calculée en utilisant la valeur économique à la date d'attribution selon les normes IFRS, sans réduction appliquée pour la période d'acquisition des droits (vesting) de trois ans.

Givaudan prend en charge les contributions aux régimes de sécurité sociale obligatoires comme la loi l'exige. Aucune rémunération variable, ni aucune prestation de retraite ne sont attribuées aux membres du Conseil d'administration. Givaudan a versé des montants inférieurs aux montants approuvés et en conformité avec nos statuts.

Cette année, les montants relatifs à la rémunération du Conseil d'administration soumis à approbation lors de l'Assemblée générale ont diminué par rapport à l'année précédente. Ceci reflète la réduction du nombre des membres du Conseil d'administration de huit à sept membres.

Le tableau ci-dessous résume les montants soumis à l'approbation des actionnaires et ceux qui ont été effectivement versés ou qui sont exigibles.



Pour de plus amples détails sur le système de rémunération de notre Conseil d'administration, veuillez vous reporter au Rapport de rémunération (pages 100 à 112 de la version anglaise du Rapport Annuel de Givaudan) : <http://www.givaudan.com/media/publications>.

## Explications concernant la rémunération du Comité exécutif (point 6.2)

En ce qui concerne le Comité exécutif, le Conseil d'administration soumet à l'approbation des actionnaires:

1. le montant total de la rémunération variable à court terme pour l'exercice précédent (2016);
2. le montant total maximal de la rémunération fixe et de la rémunération variable à long terme pour le présent exercice (2017).

De plus, Givaudan prend en charge les contributions aux régimes de sécurité sociale obligatoires comme la loi l'exige.

Givaudan a versé des montants dans la limite des montants approuvés et en conformité avec nos statuts.

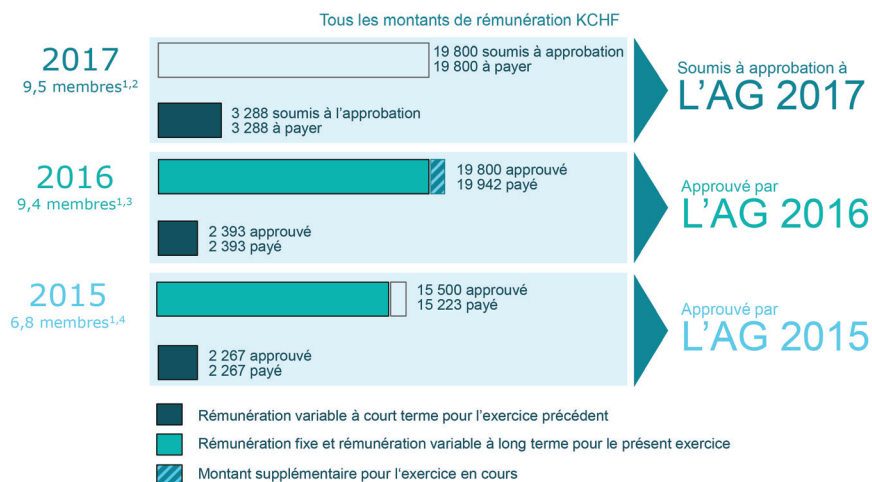
En 2016, suite à la nomination d'un nouveau membre au Comité exécutif, le montant total approuvé de la rémunération fixe et de la rémunération variable à long terme de CHF 19 800 000 a été versé. Un montant supplémentaire de CHF 142 204 a été payé en conformité avec les statuts de Givaudan SA (art. 27).

Cette année, les montants des rémunérations fixe et variable à long terme du Comité exécutif soumis à approbation lors de l'Assemblée générale ordinaire, restent stables par rapport à l'année précédente.

L'arrivée d'un nouveau membre au Comité exécutif, Anne Tayac, en août 2016 a entraîné une compensation totale exigible pour l'exercice précédent basée sur 9,4 membres à plein temps.

Pour le présent exercice (2017) ont été pris en compte, la nomination d'un nouveau Directeur financier, Tom Hallam, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017 ainsi que la période de transition, durant laquelle le Directeur financier sortant fournira encore des conseils de gestion et d'assistance sur divers projets stratégiques. Il en résulte une rémunération exigible basée sur 9,5 membres à plein temps pour 2017.

L'augmentation du montant total de la rémunération variable à court terme pour l'exercice précédent (2016) est attribuable aux trois membres qui ont rejoint le Comité exécutif pendant l'année 2015 et au nouveau membre qui a rejoint le Comité exécutif en août 2016.



1) Membres du Comité exécutif pour le présent exercice. Pour la rémunération variable à court terme le nombre de membres applicable est celui de l'exercice précédent.

2) Le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la personne suivante a été nommée au Comité exécutif : Tom Hallam, Directeur financier (CFO). Du fait de la période de transition entre le Directeur financier entrant et le Directeur financier sortant, Matthias Währen, le nombre total des membres du Comité exécutif pour 2017 correspond à 9,5 membres à plein temps.

3) Courant 2016, Anne Tayac a été nommée au Comité exécutif en tant que Responsable Givaudan Business Solutions à partir du 1er août 2016. Adrien Gonckel, Chief Information Officer, a quitté le Comité exécutif le 1er août 2016 avec une période de préavis s'achevant le 31 décembre 2016. Un montant de CHF 142 204 excédant le montant approuvé par les actionnaires a été payé en conformité avec les status de Givaudan SA (art. 27).

4) Courant 2015, les personnes suivantes ont été nommées au Comité exécutif: Simon Halle-Smith, Responsable global des Ressources Humaines le 6 août 2015; Chris Thoen, Responsable global de Science et Technologie le 16 octobre 2015, et Willem Mutsaerts, Responsable global des Achats, le 16 octobre 2015.

## Rémunération variable à court terme (Plan de primes annuelles 2016) (point 6.2.1)

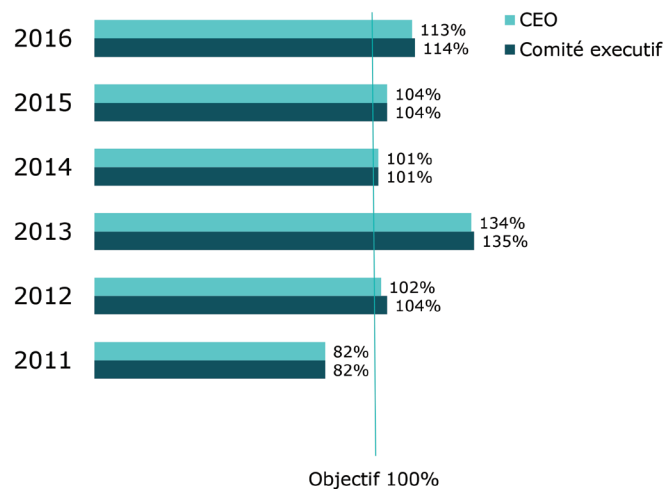
Le montant des primes annuelles proposé de CHF 3 287 520 pour 2016 a été calculé en fonction de la performance réalisée par rapport aux critères prédéfinis pour 2016, soit 50% liés à la croissance du chiffre d'affaires en monnaies locales et 50% à la marge EBITDA.

Pour de plus amples détails sur notre Plan de primes annuelles 2016, veuillez vous reporter au Rapport de rémunération aux pages 100 à 112 de la version anglaise du Rapport Annuel de Givaudan) : <http://www.givaudan.com/media/publications>

En 2016, Givaudan a enregistré à nouveau des résultats financiers solides, la croissance des ventes sur une base comparable (like-for-like) et la marge EBITDA atteignant respectivement 4,2% et 24,1%.

Il en a résulté 113% du montant cible pour le Directeur général et 114% du montant cible pour les autres membres du Comité exécutif.

Le tableau ci-dessous résume l'année 2016 ainsi que l'obtention historique des primes annuelles par rapport aux objectifs lors des six dernières années. Conformément à notre politique de rémunération sur cette période, le montant potentiel a varié entre 0% et 200% du montant cible.



## **Rémunération fixe et rémunération variable à long terme (Plan d'octroi d'unités d'actions 2017 –« PSP ») (point 6.2.2)**

La rémunération fixe et variable à long terme proposée est de CHF 19 800 000 et se compose, à titre indicatif:

1. d'une rémunération fixe n'excédant pas CHF 7 800 000, incluant un salaire de base, des prestations de retraite et d'autres avantages;
2. d'actions attribuées sous condition de performance (PSP).

Le montant maximal de la rémunération reste stable par rapport au montant approuvé par les actionnaires en 2016 (CHF 19 800 000). Sur la base des changements au sein du Comité exécutif indiqués ci-dessus, le montant proposé reflète une rémunération fixe et variable à long terme pour 9,5 membres du Comité exécutif à plein temps (9,4 membres à plein temps en 2016).

Le montant maximal de la rémunération fixe reflète la stabilité des salaires de base par rapport à 2016 pour les membres du Comité exécutif.

Les octrois PSP représentent toujours plus que la moitié (52%) de la rémunération totale cible pour les membres du Comité exécutif, une pratique qui renforce l'accent particulier mis par Givaudan sur la performance à long terme.

La valeur des octrois PSP en 2017 est calculée selon les normes IFRS sur la base d'une performance cible et sans réduction pour la période d'acquisition des droits (vesting) de trois ans. Le montant effectivement versé à la date d'acquisition des droits (vesting) pourra s'écarter de la valeur à l'octroi en fonction de la fluctuation du cours des actions et de la performance réalisée au vu des critères prédéfinis, qui peut varier entre 0% et 200% du montant cible.

A la date d'acquisition des droits, trois ans après l'octroi, la performance pourra varier de 0% à 200% de l'objectif, avec pour effet l'attribution de zéro à deux actions Givaudan par action sous condition de performance. Le PSP 2013 était dû le 29 mars 2016 avec un montant effectivement versé à 145% du montant cible. Cela reflète une performance nettement supérieure aux deux objectifs de performance prédéfinis.

Dans le cas inverse, le montant effectivement versé sur des octrois PSP serait au-dessous du montant cible (voire réduit à zéro), comme cela fut le cas pour les montants versés sur le plan PSP dû en 2013, à 50% du montant cible.

Pour de plus amples détails sur le PSP, veuillez vous reporter au Rapport de rémunération (pages 100 à 112 de la version anglaise du Rapport Annuel de Givaudan) : <http://www.givaudan.com/media/publications>

## Annexe 2

### **Votez tout simplement en ligne! – ouverture de votre compte actionnaire sur eComm**

Chers actionnaires,

Suite à l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) du 20.11.2013 (Initiative Minder), il est prévu notamment que les actionnaires puissent dorénavant voter à distance par voie électronique.

Par conséquent, vous avez la possibilité de voter en ligne dans le cadre de notre Assemblée générale. Afin de vous familiariser sur notre portail en ligne en quelques étapes simples et de découvrir les avantages du vote électronique, nous vous proposons de suivre les instructions suivantes:

Remarque: si vous disposez déjà d'un compte actionnaire dans eComm, veuillez vous connecter sur [www.ecomm-portal.com](http://www.ecomm-portal.com) à l'aide de votre ID utilisateur et du mot de passe que vous avez choisi et ajouter Givaudan SA à votre portefeuille à l'aide du Mot de Passe Unique qui se trouve sur votre formulaire d'inscription.

#### **Marche à suivre pour ouvrir votre compte actionnaire sur eComm:**

- Connectez-vous sur le site Internet [www.ecomm-portal.com](http://www.ecomm-portal.com).
- Cliquez ensuite sur le lien «Enregistrer maintenant» pour accéder à la page suivante.
- Veuillez saisir votre Mot de Passe Unique, qui se trouve sur votre formulaire d'inscription. Veuillez noter que le Mot de Passe Unique indiqué n'est valable qu'une seule fois!
- Veuillez ensuite saisir vos données personnelles pour vous enregistrer. Le mot de passe doit être composé de 8 caractères au minimum et contenir des minuscules, des majuscules et au moins un chiffre
- Veuillez ensuite cliquer sur «Continuer» pour confirmer.
- Vous recevez à présent de notre part un e-mail d'activation à l'adresse e-mail que vous nous avez communiquée.
- Veuillez saisir le code d'activation indiqué dans l'e-mail (8 caractères) dans le champ correspondant
- Confirmez en cliquant sur «Confirmez votre E-Mail» pour continuer.
- Vous recevez ensuite un SMS pour contrôler votre numéro de téléphone mobile.
- Veuillez saisir le code d'activation indiqué dans le SMS (6 chiffres) dans le champ correspondant
- Cliquez sur «Confirmez votre numéro de portable» pour confirmer.

Vous êtes à présent enregistré dans notre système et votre compte actionnaire sur eComm est ouvert.

Connexion sur le portail en ligne eComm [www.ecomm-portal.com](http://www.ecomm-portal.com)

Vous pouvez à tout moment vous connecter sur le portail en ligne eComm en suivant les instructions suivantes:

- Saisissez votre adresse e-mail et le mot de passe que vous avez choisi.
- Une fois connecté, vous recevrez un code à usage unique sur votre téléphone mobile.

- Veuillez saisir ce code dans le champ correspondant et confirmer en cliquant sur «Continuer».
- Veuillez accepter les conditions d'utilisation (disclaimer) et cliquer sur «Confirmer».

Vous êtes maintenant directement en ligne pour voter par voie électronique.

Vous avez la possibilité de:

- Consulter la date et lieu de l'Assemblée générale, ainsi que l'ordre du jour
- Commander votre carte d'admission pour la prochaine Assemblée générale
- Donner procuration au représentant indépendant avec vos instructions

Le délai pour exercer votre droit de vote est fixé au mardi 21.03.2017 jusqu'à 23h59.

Vous recevrez à l'avenir des informations concernant l'Assemblée générale ordinaire de Givaudan SA par e-mail. Toutefois, vous pouvez à tout moment désactiver votre compte actionnaire sur eComm si vous souhaitez recevoir à nouveau la convocation sous forme de document papier. Veuillez nous envoyer à cet effet une déclaration de désactivation à l'adresse e-mail mentionnée ci-dessous ou à:

Computershare Schweiz AG  
Assemblées générales  
Case postale  
4601 Olten  
Suisse

Pour toutes questions, veuillez nous contacter à l'adresse suivante  
ServiceDesk@sisclear.com ou en composant notre numéro d'urgence +41 58 399 4848,  
de 7h à 18h HEC.

Givaudan SA  
Pour plus d'informations, veuillez appeler le:  
+41 62 205 7750



Givaudan

engage your senses